



FORMATION À L'INTENTION DES PRÉPOSÉS AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les préposés aux télécommunications sont, dans une forte majorité, les premiers répondants en matière de prise d'appels. Ils sont exposés à divers appels dont certains types sont ceux des personnes suicidaires.

But : Le programme vise l'acquisition de connaissances sur la problématique du suicide et le développement d'habiletés pour gérer les appels des personnes suicidaires et s'assurer de la sécurité des intervenants dépêchés sur les lieux et de l'individu suicidaire.

Contenu :

- ◆ Introduction à la problématique du suicide;
- ◆ Positions face au suicide;
- ◆ Crise et processus suicidaire;
- ◆ Indices des comportements suicidaires;
- ◆ Intervention auprès des personnes suicidaires;
- ◆ L'évaluation de l'urgence suicidaire;
- ◆ La priorité d'intervention en vue d'assurer la sécurité de la personne;
- ◆ L'appel conférence ou la référence;
- ◆ Prendre soin de soi comme aidant.

Approche : La formation allie exposés théoriques, études de cas et utilisation des expériences de travail. La méthode est active et tient compte des besoins des participants. Les activités d'apprentissage favorisent l'appropriation des contenus et des outils et permettent le transfert des connaissances dans le milieu.

Durée : La formation est d'une durée de 7 heures.

Les participants : La formation s'adresse aux préposés aux télécommunications de la Sûreté du Québec et des Centres d'appels d'urgence des régions de l'Est-du-Québec.

Formateurs : Tous les formateurs autorisés à diffuser le programme sont accrédités par l'AQPS. Ils possèdent une grande expérience en intervention auprès des personnes suicidaires et en formation auprès des clientèles variées.